



VITE DIT

RÉGION

En Paca, la grande plaisance s'éloigne du naufrage

Bonne nouvelle pour la filière grande plaisance en Paca. Dans le n° 1194 de TPBM du 9 août dernier, nous faisons état en avant-première du grand danger qu'elle courait en raison de problématiques sociales et fiscales liées à de nouvelles mesures. Suite à la forte mobilisation orchestrée avec dynamisme par le réseau Riviera Yachting Network et son président Laurent Falaize, le gouvernement a décidé de suspendre l'application du décret du 9 mars 2017 portant sur les charges sociales relatives aux marins navigant sous pavillon étranger et résidant en France depuis six mois. La lecture nationale de cette loi créait de graves distorsions de concurrence internationale dans une même zone méditerranéenne de navigation, de mouillage et d'entretien/réparation, faisant fuir les yachts de notre région. Cette suspension, en attendant une harmonisation sociale, est « une avancée significative pour la profession », s'est réjoui le président de la région Renaud Muselier, qui, à la demande de RYN, avait porté la controverse auprès du gouverne-

ment, avec ses collègues Christian Estrosi, maire de Nice, et Hubert Falco, maire de Toulon. Il a d'ailleurs salué « l'immense travail fourni par Riviera Yachting Network, qui structure la filière dans notre région, pour arriver à ce résultat ». Laurent Falaize a apprécié ce relais efficace du monde politique, rappelant le poids du secteur et les 2 500 emplois en jeu : « c'est

une prise de considération au plus haut niveau national qui doit se poursuivre au niveau de l'Europe. Il était indispensable de mener ce combat pour l'avenir de la grande plaisance qui a considérablement souffert cet été. C'est une première victoire, d'autres doivent suivre, sur ce même sujet mais aussi sur l'harmonisation fiscale que nous réclamons... »

■ O. R.



PHOTO O.R.